

Avril 2012

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ FINANCIER

Cent quarante-quatrième session

Rome, 14–15 mai 2012

Nomination des membres du Comité d'audit

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Amir Abdulla et M. Bishow Parajuli

Programme alimentaire mondial

amir.abdulla@wfp.org, bishow.parajuli@wfp.org

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- Les mandats de trois membres du Comité d’audit arrivant à leur terme en 2012, un jury a été établi pour sélectionner de nouveaux membres et/ou reconduire les membres sortants, et présenter ses recommandations à la Directrice exécutive.
- Les recommandations de la Directrice exécutive relatives à la nomination de membres du Comité d’audit sont soumises dans le présent document.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier de la FAO est invité à examiner les recommandations de la Directrice exécutive relatives à la nomination de membres du Comité d’audit et à en recommander l’approbation par le Conseil d’administration du PAM.

Projet d'avis

- **Conformément à l'article XIV du Statut du PAM, le Comité financier de la FAO a noté la compétence des candidats recommandés par le Directrice exécutive et a recommandé que leur nomination soit approuvée par le Conseil d’administration du PAM.**

برنامج
الغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 4–8 juin 2012

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2012/6-C/1

3 mai 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

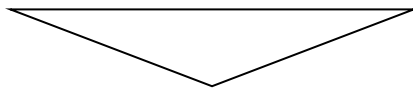
Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale, ER*:	M. A. Abdulla	tél.: 066513-2401
--	---------------	-------------------

Secrétaire du Conseil d'administration:	Mme E. Joergensen	tél.: 066513-2603
--	-------------------	-------------------

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Département des relations extérieures

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve le renouvellement du mandat de trois membres du Comité d'audit selon les modalités suivantes:

- Mme Elvira Lazzati (Argentine), du 9 juin 2012 au 8 juin 2015;
- M. Antoine Antoun (Liban et France), du 7 juillet 2012 au 6 juillet 2015; et
- Mme Kholeka Mzondeki (Afrique du Sud), du 10 novembre 2012 au 9 novembre 2015.

Il approuve également le calendrier prévu pour la sélection des nouveaux membres tel qu'exposé aux paragraphes 7 et 8 du document publié sous la cote WFP/EB.A/2012/6-C/1.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

RAPPEL

1. À sa première session ordinaire de 2012, le Conseil a été informé que le mandat de trois des membres du Comité d'audit arrivait à échéance en 2012, à savoir:
 - Mme Elvira Lazzati (Argentine), le 8 juin 2012;
 - M. Antoine Antoun (Liban et France), le 6 juillet 2012; et
 - Mme Kholeka Mzondeki (Afrique du Sud), le 9 novembre 2012.
2. Conformément au paragraphe 19 du mandat du Comité d'audit, un jury chargé de la sélection des membres a été constitué: le Conseil a approuvé la sélection de deux représentants du Conseil d'administration (voir le document publié sous la cote WFP/EB.1/2012/14); la Directrice exécutive a choisi deux hauts responsables et le Comité d'audit a choisi l'un de ses membres pour siéger à ce jury, qui a par conséquent été composé comme suit:
 - S.E. Mme Bérengère Quincy, Ambassadrice et Représentante permanente de la France (Présidente);
 - S.E. M. Hassan Abouyoub, Ambassadeur et Représentant permanent du Maroc;
 - Mme Irena Petruškevičienė, membre du Comité d'audit;
 - M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale du PAM; et
 - M. Bihow Parajuli, Directeur du Bureau du Directeur exécutif du PAM et Chef de cabinet.
3. Les trois membres du Comité d'audit dont le mandat arrive à échéance en 2012 ont exprimé leur souhait de siéger pour un nouveau mandat. Le jury s'est réuni le 20 mars 2012 pour débattre des mesures à prendre et du calendrier à retenir pour la sélection ou le renouvellement de membres du Comité d'audit.

Conclusions du jury chargé de la sélection

⇒ *Renouvellement ou nomination de membres du Comité d'audit*

4. Les membres du jury sont convenus à l'unanimité des points suivants:
 - la nécessité d'assurer la continuité, dans la mesure où le mandat des membres restants du Comité d'audit (Mme Irena Petruškevičienė et M. James A. Rose III) avait débuté relativement récemment (le 30 juillet 2011) et où le premier mandat des membres constituait un investissement important au service de l'efficacité du Comité;
 - la nécessité d'assurer la cohérence, le Conseil s'étant déclaré satisfait du Rapport annuel du Comité d'audit;
 - la nécessité de préserver l'équilibre général en veillant à ce que des questions telles que la diversité des compétences, la répartition géographique et l'équilibre entre les sexes soient prises en considération; et
 - la possibilité de renouveler directement le mandat des membres du Comité qui n'ont pas effectué plus d'un mandat, conformément aux dispositions du paragraphe 22 du mandat du Comité; le jury a toutefois considéré que ce renouvellement devrait être expliqué.

5. En outre, le jury a considéré que les trois membres du Comité d'audit dont le mandat arrivait à échéance en 2012:
- avaient effectué un seul mandat en qualité de membres du Comité d'audit et avaient tous exprimé par écrit leur souhait de voir leur mandat renouvelé;
 - avaient déjà été soumis à une procédure de sélection approfondie lors de leur première nomination;
 - avaient démontré leur solide attachement au PAM en participant pleinement à trois réunions trimestrielles par an et en prenant fréquemment part à des téléconférences organisées pour préparer ces réunions et pour traiter d'autres questions pertinentes; et
 - faisaient partie d'un Comité d'audit qui fonctionnait bien d'un point de vue tant individuel que collectif.
6. Compte tenu des éléments ci-dessus, le jury a recommandé au Président du Conseil d'administration et à la Directrice exécutive de reconduire dans leurs fonctions, pour un second et ultime mandat, les trois membres du Comité d'audit dont le mandat arrivait à échéance en 2012. La Directrice exécutive soumettrait ensuite les recommandations au Conseil pour approbation à sa session annuelle, comme le prévoyait le paragraphe 21 du mandat du Comité d'audit.

⇒ *Calendrier prévu pour la sélection*

7. Afin d'éviter que la procédure de sélection des membres du Comité d'audit ne prenne du retard, un calendrier global a été proposé au jury en tenant compte de la date d'échéance des mandats des membres actuels:
- Un jury se réunirait en octobre 2013 pour se prononcer sur le renouvellement des mandats de Mme Irena Petruškevičienė et de M. James A. Rose III, qui devaient s'achever le 29 juillet 2014. Si le renouvellement n'était pas la solution envisagée, il resterait suffisamment de temps pour appliquer la procédure de sélection prévue aux paragraphes 18 à 21 du mandat du Comité d'audit. Les recommandations seraient soumises au Conseil à sa session annuelle de 2014, ou avant si possible.
 - Un jury se réunirait en octobre 2014 pour confirmer les modalités précises de la procédure de sélection des trois nouveaux membres appelés à remplacer M. Antoun, Mme Lazzati et Mme Mzondeki – qui auront, si leur reconduction est approuvée à la session annuelle du Conseil d'administration de juin 2012, effectué leur second et dernier mandat. La procédure de sélection devrait définir précisément la marche à suivre à compter d'octobre 2014. Les recommandations relatives à la nomination des nouveaux membres seraient soumises au Conseil à sa session annuelle de 2015, ou avant si possible.
 - Un jury se réunirait en octobre 2016 pour engager la procédure de sélection de deux nouveaux membres. Les recommandations relatives à leur nomination ou à leur renouvellement seraient soumises au Conseil à sa session annuelle de 2017, ou avant si possible.
8. Le Conseil devrait approuver la nomination de ses représentants comme membres des jurys mentionnés ci-dessus à ses sessions annuelles de 2013, de 2014 et de 2016, respectivement.
9. Le jury a décidé de recommander la chronologie ci-dessus au Président du Conseil d'administration et à la Directrice exécutive.

RECOMMANDATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

10. Compte tenu du mandat du Comité d'audit et des considérations et recommandations du jury exposées ci-dessus, la Directrice exécutive recommande au Conseil d'approuver le renouvellement du mandat des trois membres sortants du Comité d'audit.
11. Le parcours professionnel des trois candidats est détaillé dans les documents publiés sous la cote WFP/EB.A/2009/6-B/1/Add.1 et WFP/EB.2/2009/5-C/1/Add.1. Si le Conseil approuve le renouvellement de leur mandat, chacun d'entre eux accomplira un ultime mandat de trois ans prenant fin aux dates suivantes:
 - le 8 juin 2015 pour Mme Lazzati;
 - le 6 juillet 2015 pour M. Antoun; et
 - le 9 novembre 2015 pour Mme Mzondeki.
12. La Directrice exécutive recommande également l'adoption du calendrier indiqué aux paragraphes 7 et 8 du présent document.